

- **Stabilisateur, sellant et agglutinant des murs et façades**
- **Excellent adhérence**
- **Bonne perméabilité à la vapeur d'eau**

1 DESCRIPTION

Primaire basée en résines Pliolite®.

2 USAGES HABITUELS

Recommandé pour l'application en intérieur et extérieur sur des supports friables, poussiéreux ou alcalins. Agit comme stabilisateur, sellant et agglutinant des surfaces. Conseillé sur les supports qui sont très absorbants pour éviter l'effet de farinage dû aux écarts d'absorption des supports.

3 CERTIFICATS/TESTS

| | |
|---|-----------------------|
| Classification "Qualité de l'air intérieur" second la réglementation française: (Arrêté du 19 Avril 2011 relatif à l'étiquetage des produits de construction ou de revêtement de mur ou de sol et des peintures et vernis sur leurs émissions de polluants volatils) | A+ |
| Classification selon la norme Française NF T 36-005 | Famille I – Class 7b1 |

4 CARACTERISTIQUES

| | |
|---|--|
| Aspect: | Mat |
| Teinte: | Blanc |
| Supports: | Façades et murs |
| Rendement pratique: | 6 à 8 m ² /L par couche (Selon le type du support et les conditions d'application) |
| Procédé d'application: | Brosse, rouleau anti-goutte et pistolet airless. |
| Temps de séchage: (à 20 °C et 60 % d'humidité relative): | Hors poussière – environ 2 heures Recouvrable – environ 6 heures |
| COV (Composés Organiques Volatils): | Valeur limite en UE pour ce produit (cat. A/h): 750 g/L. Ce produit contient au maximum 512 g/L COV. (La valeur de COV ci-dessus se rapporte au produit prêt à l'emploi, teinté, dilué, etc., avec des produits recommandés par CIN. Notre responsabilité ne saurait être engagée pour des produits obtenus avec des adjuvants différents de ceux que nous recommandons, et nous attirons votre attention sur la responsabilité d'agent intervenant dans la chaîne d'approvisionnement qui transgresserait les règles imposées par la Directive 2004/42/CE.) |
| Conditionnement: | 2 ans stocké en emballage d'origine, à l'intérieur, entre 5 et 40 °C. |

5 MISE EN ŒUVRE
5.1 PREPARATION DE LA SURFACE

Tous les supports doivent être secs, solides, exempt de graisse, poussière et autres contaminants.

Enduits de ciment neufs: Attendre le séchage total du ciment, qui tarde environ 1mois. Les enduits devront être sains, secs propres et solides. Brosser, si nécessaire, pour éliminer des particules détachées non adhérentes.

Enduits préalablement peints: Faire un nettoyage soigneux avec jet d'eau sous pression ou brosser pour enlever l'ancienne peinture non adhérente. Refaire les zones abîmées. Sur enduits visibles procéder comme indiqué pour des enduits de ciment neufs.

Il est recommandé de vérifier périodiquement les actualisations de cette fiche technique CIN assure que ses produits sont conformes aux spécifications données dans ses fiches techniques. Les conseils techniques donnés par CIN avant ou après la livraison des produits sont donnés seulement à titre indicatif, de bonne foi et dans la limite de ses connaissances au moment où il les donne. En aucun cas ils ne peuvent engager la responsabilité de CIN. Les réclamations seront seulement acceptées si relatives à un défaut de fabrication ou d'une non conformité par rapport au bon de commande. La seule obligation de CIN sera, respectivement, le remplacement ou le remboursement du prix déjà payé de la marchandise défectueuse ou le remplacement du produit défectueux. CIN n'accepte pas la responsabilité pour toute autre perte ou dommage. Toutes les ventes de CIN sont régies par ses 'conditions générales de vente' dont la lecture est recommandée.

5.2 CONDITIONS DE L'ENVIRONNEMENT

| | |
|-------------------------|---|
| Température ambiante: | Supérieure à 5 °C |
| Humidité relative: | Inférieure à 80 % |
| Température du support: | 2 à 3° C au dessus du point de rosée. Ne pas appliquer la peinture sur des supports très chauds du fait de l'exposition au soleil. |

5.3 CONDITIONS D'APPLICATION

| | |
|-------------------------|---|
| Préparation du produit: | Agiter jusqu'à homogénéisation complète |
| Dilution: | Produit prêt à appliquer |
| Application: | Appliquer une couche de Primaire Cinolite |

6 REMARQUES

- 1 – Ne pas appliquer ce primaire sur des peintures neuves ou vieilles mal adhérentes au support, car il pourra agir comme décapant. En cas de doute on recommande un essai préalable de recouvrable pour vérifier sa réaction.
- 2 – Ce produit ne doit pas être recouvert avec des finitions époxy, à cause des changements de couleur.
- 3 - Surfaces, préparation de surface et application doivent être conformes aux normes françaises DTU 59.1.
- 4 – Pliolite® est une marque déposée d'OMNOVA Solutions.

7 SECURITE, SANTE ET ENVIRONNEMENT

En règle générale éviter tout contact avec les yeux et la peau, porter des gants, des lunettes et des vêtements de protection. Conserver hors de portée des enfants. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas jeter les résidus à l'égout. Conserver l'emballage bien fermé et dans un local approprié. Assurer un transport adéquat du produit et prévenir des accidents qui peuvent survenir pendant le transport, notamment la rupture ou la détérioration de l'emballage. Conserver l'emballage dans un local sûr et en position correcte. Ne pas utiliser ou stocker le produit dans des conditions extrêmes de température. Toujours prendre en compte la législation existante sur l'environnement, l'hygiène, la santé et la sécurité au travail. Pour plus d'informations, la lecture de l'étiquette et de la Fiche de Sécurité du produit est essentielle.

Il est recommandé de vérifier périodiquement les actualisations de cette fiche technique CIN assure que ses produits sont conformes aux spécifications données dans ses fiches techniques. Les conseils techniques donnés par CIN avant ou après la livraison des produits sont donnés seulement à titre indicatif, de bonne foi et dans la limite de ses connaissances au moment où il les donne. En aucun cas ils ne peuvent engager la responsabilité de CIN. Les réclamations seront seulement acceptées si relatives à un défaut de fabrication ou d'une non conformité par rapport au bon de commande. La seule obligation de CIN sera, respectivement, le remplacement ou le remboursement du prix déjà payé de la marchandise défectueuse ou le remplacement du produit défectueux. CIN n'accepte pas la responsabilité pour toute autre perte ou dommage. Toutes les ventes de CIN sont régies par ses 'conditions générales de vente' dont la lecture est recommandée.